

2022 EN HAUTES RÉOLUTIONS



JOURNAL
D'INFORMATION
MUNICIPALE
JANVIER 2022 - N°6



Régis LEBIGRE
Maire de Vence
Vice-Président de la Métropole
Président du SIVOM du Pays de Vence

En ce début d'année, le Covid ayant décidé de ne pas nous laisser en paix, nous avons pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux pour ne prendre aucun risque. Une fois encore, la pandémie nous contraint, mais elle ne prive pas l'équipe municipale de sa détermination à travailler pour les Vençois !

2022, ce sera «Vence en HAUTES résolutions» !

1^{ère} Résolution : multiplier les initiatives innovantes

2^{ème} Résolution : se conduire en Ville pilote et être reconnue comme telle

3^{ème} Résolution : trouver un maximum de financements pour nos projets

4^{ème} Résolution : déployer, grâce à ces financements, de nouveaux services pour les Vençois.

Et nous sommes en bonne voie car depuis juillet 2020, plus de 3 millions d'euros d'aides ont déjà été perçues par la Ville, de l'Etat, la Région, la Métropole et le Département. Ces financements nous permettent notamment de mener les trois grands projets de ce mandat.

Les navettes gratuites sont déjà une réalité puisque les Vençois peuvent depuis l'été dernier les emprunter pour rejoindre le centre-ville. Cette mesure qui favorise le commerce local et facilite les déplacements, tout en protégeant la planète, représente un coût modique de 4 euros par an et par habitant.

DE VOUS À MOI

2022 : Vence en hautes résolutions

Le projet d'extension des halles municipales avance par ailleurs à grands pas. La Ville a effectué, en 2021, l'acquisition de l'ancien hôtel de ville voisin des halles existantes et elle lancera en 2022, les études et la concertation pour rénover et adapter ce précieux patrimoine à l'abandon depuis des années.



Le dossier relatif à la couverture de la piscine municipale entre également dans une phase nouvelle. Attendu depuis de nombreuses années par les Vençois, mais maintes fois programmé, reporté, abandonné, ce projet ne verra pas notre détermination faiblir et sera comme promis mené à son terme au cours de notre mandat.

L'opération, qui sera portée par la Ville avec l'appui financier de ses partenaires, dont la Métropole, s'avère d'autant plus pertinente aujourd'hui que la piscine, construite dans les années 70, a désormais besoin d'importants travaux



de mises aux normes et de rénovations techniques, en particulier sur le réseau d'alimentation en eau, sujet à des fuites récurrentes.

2022 sera donc l'année du lancement des études concernant cette réhabilitation associée à la couverture du grand bassin. Une réflexion approfondie est d'ores et déjà engagée sur les différentes options à retenir (choix de la structure, du mode de chauffage, réorganisation des espaces, chiffrage...) dans l'idée d'aboutir au plus tôt au choix de l'architecte et au lancement des marchés publics adéquats.

De nombreux autres projets mobilisent également les élus et services afin de répondre aux nécessités notamment en matière d'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux, et suivant notre volonté d'agir sans relâche dans le domaine de la protection de l'environnement.

Pour 2022, citons par exemple la rénovation du Square Maliver avec la pose de nouveaux jeux pour enfants, l'installation d'une nouvelle chaudière "bois" à l'école Toreille St Michel, la rénovation de l'éclairage avec passage aux Leds au Stade De Gaulle et dans nos gymnases, la création d'écluse visant à limiter la vitesse sur le chemin de la Sine en attendant l'aboutissement des procédures qui permettront la création d'un trottoir, ou encore la rénovation de l'avenue Isnard par la Métropole...

Toutes les missions remplies par les agents communaux méritent d'être appréciées à leur juste valeur. De nouveaux défis nous attendent en 2022 ; relevez-les avec l'ambition d'améliorer encore et toujours la qualité de vie à Vence !

Retrouvez les vœux du Maire aux Vençois, en vidéo, sur le site vence.fr

SOMMAIRE

Pages 2-3 :

- Enfance et jeunesse
Les forces vives de Vence !

Page 4 :

- SEM de Vence
Un rôle déterminant en matière de logement et de stationnement

Page 5 :

- Travaux
Les dernières opérations menées par la Ville et la Métropole

Page 6 :

- Urbanisme

Pages 7-8

- Les derniers événements et l'agenda





Retour au naturel dans la cour de l'École des Baous

A l'école maternelle des Baous, a été achevé à l'automne l'acte 1 du travail engagé par la Municipalité pour un retour au naturel dans les écoles. La nouvelle cour végétalisée a été inaugurée le 25 novembre par Régis Lebigre, le Maire de Vence en présence de Nathalie Delouche, Adjointe à l'Éducation qui a porté le projet en coordination avec la mission environnement et les services techniques de la Ville.

A cette occasion, un citronnier a été planté avec les enfants finalisant les travaux et aménagements paysagers de la cour. L'ambition de ce premier projet est de permettre une reconnexion réelle des élèves avec les matières naturelles, tout en assurant la désimperméabilisation des sols.

Recouvrir la terre, la rendre imperméable, la séparer des hommes et du ciel a été la démarche des générations passées, toutes à l'enthousiasme de l'usage du pétrole sous toutes ses formes, mais avec de nombreuses conséquences négatives. Il est plus que temps de réfléchir et d'agir autrement aujourd'hui en repensant nos espaces de vie, dont ceux dédiés aux enfants.

Merci à l'Agence de l'eau, partenaire et acteur indispensable de la gestion de l'eau, pour son important soutien financier. Merci également au Département des Alpes-Maritimes d'avoir cofinancé ce projet.

D'autres villes nous ont déjà contactés pour prendre exemple sur la démarche.



Un sol souple, perméable et naturel à l'école des Baous

Collecte solidaire pour les enfants



Collecte solidaire des enfants

Félicitations aux enfants de l'Accueil de Loisirs qui ont effectué, en fin d'année, une collecte de denrées alimentaires devant le centre Leclerc au profit de la Banque Alimentaire.

En une heure et demi, ils ont collecté un caddie entier de dons en échange de gâteaux confectionnés par leurs soins, auquel s'ajoutent 2,5 caddies de produits alimentaires récoltés tout au long de la semaine des vacances de la Toussaint auprès de leurs familles.

Merci à tous les donateurs et aux enfants pour leur implication dans cette opération de solidarité initiée par l'Accueil de Loisirs Tremplin du Service Enfance Jeunesse en partenariat avec l'association E.S.A.

La Musique s'invite à l'école avec L'Orchestre à l'École

Le Conservatoire de Vence a lancé le projet "L'Orchestre à l'École" en novembre dernier et a remis des instruments à 52 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles Toreille et Saint Michel.

Ces derniers composent désormais deux ensembles :

- L'Orchestre Cordes et Percussions à l'école Saint-Michel,
- L'Orchestre Cuivres à l'école Toreille,

avec une formation sur 3 ans comprenant une répétition par semaine en classe par petits groupes et une répétition collective au Conservatoire.

Dans une ambiance de motivation partagée, la pratique de la musique favorise la vie de groupe, le travail d'équipe, la concentration, valorise les aptitudes et les efforts, et encourage des valeurs

telles que le partage, le respect mutuel et la solidarité.

En décembre, la classe "Orchestre à l'école" de CE2 de l'école Saint-Michel a donné son premier concert dans la cour de l'école devant les autres élèves. Tout cela après seulement quelques semaines d'apprentissage !



Apporter la musique à l'école, aux enfants qui n'auraient pas poussé la porte du Conservatoire.

La médiathèque hors les murs

En cette fin d'année, la Médiathèque Freinet est allée à la rencontre du public offrant en partage, les savoirs, la découverte et la connaissance.

"Si tu ne vas pas au livre, le livre viendra à toi" pourrait être la devise de "QUARTIERS LIVRES".

L'opération qui a pour but d'aller à la rencontre des Vençois éloignés géographiquement et socialement des services de la Ville, a été lancée le 1^{er} décembre aux Résidences du Suve en présence du Maire de Vence, Régis Lebigre, de son Adjoint à la Culture, Gilles Vernus, et bien sûr de toute l'équipe de la Médiathèque, dirigée par Claire Verrat, toujours pleine d'initiatives pour faire découvrir et aimer la lecture et la culture en général. Trois mercredis par mois, la Médiathèque propose donc désormais des rendez-vous ludiques, joyeux et des moments d'échanges dans différents quartiers :

- Le premier mercredi du mois, elle est **au Suve**,

- Le deuxième mercredi **sur la Place Godeau**,

- Et le troisième **au Val Vert**.

Dans le cadre de cette démarche, 4 jolies boîtes à livres, créées par les étudiants en ST2A du Lycée Matisse de Vence, ont aussi été installées sur les Places du Grand Jardin et Godeau, ainsi qu'au Suve et au Val Vert. Véritables lieux de médiation, elles sont en libre accès et permettent à chacun de déposer, consulter, et bien sûr découvrir de nouveaux ouvrages.



Première animation "Quartiers Livres" au Suve



Bienvenue au nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Le 1^{er} décembre dernier, s'est tenue la première séance du nouveau Conseil Municipal des Jeunes*. 20 nouveaux Conseillers juniors élus cet automne au sein des lycées et collèges, ont pris leurs fonctions pour une nouvelle expérience dans la vie démocratique locale.

Tout au long de l'année, ils se réuniront pour porter des projets issus de leur réflexion collective et être le relais des attentes et besoins de tous les jeunes vençois en matière de sport, d'activités culturelles, de sécurité ou de transition écologique, ce dernier sujet les intéresse tout particulièrement.

Souhaitons-leur une enrichissante année en tant que "jeunes élus" pleine d'apprentissages sur l'action publique et de projets gratifiants au service de tous !

* La séance s'est déroulée en présence du Maire de Vence Régis Lebigre, des Adjointes au Maire Nathalie Delouche, Bernard Dandréis et Gilles Vernus, de la Conseillère Municipale Fabienne Arnier, du Conseiller Municipal Patrick Scalzo et des services municipaux dont Isabelle Boivin, Directrice du Pôle "Enfance et Jeunesse", La Iath Sengsavanh et Carole Leost du Service Jeunesse...



Nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Très beau succès pour le Forum des Métiers 2021

Cette année, le Forum des Métiers s'est tenu au Lycée Matisse de Vence et a réuni de nombreux participants.

574 visiteurs sont venus à la rencontre des professionnels présents pour découvrir les filières d'avenir, poser des questions et échanger sur les différentes activités. Les 3 conférences proposées sur les métiers de la mer, de l'environnement, et de l'ingénieur, ont également été très suivies.

Merci à tous les professionnels qui ont reçu les jeunes en quête d'une orientation, au Service Jeunesse de la Ville, et bien sûr au Conseil Municipal des Jeunes à l'origine de ce beau Forum devenu incontournable !

Une nouvelle méthode pour apprendre l'anglais dans les écoles vençoises

La maîtrise de l'anglais est aujourd'hui une priorité pour les jeunes qu'il s'agisse de leurs études, de leur avenir professionnel ou leur vie sociale. La Municipalité l'a bien compris puisqu'elle finance cette année un programme complet d'enseignement de l'anglais pour les élèves d'élémentaire, en commençant par 4 classes de l'école du Suve en 2021, suivies en 2022 par l'école Saint Michel.

De quelle méthode s'agit-il ?

La méthode Cambridge est une méthode amusante, motivante et positive, enseignée à plus de 5,5 millions de candidats par an dans le monde avec 100 ans d'expertise et d'expérience.

Elle est reconnue sur le plan international et donne lieu à des tests de comparaison du niveau d'anglais au sein des écoles du monde entier (tests PISA de l'OCDE).

Quand la plupart des autres tests ne sont valables que 2 ou 3 ans, un diplôme Cambridge est un certificat que l'on garde toute sa vie.

La certification n'est pas pénalisante car elle donne un niveau à l'élève à partir d'un nombre de blasons obtenus.

A Vence, sur la base du volontariat, une méthode clé en main a été mise à disposition des enseignants avec une certification préparée sur 2 ans en CM1 et CM2.

Les jeunes Vençois solidaires dans le cadre du Téléthon

Soucieux de participer à la collecte de fonds en faveur du Téléthon, les jeunes Vençois ont répondu présents les 3 et 4 décembre derniers. Des élèves de 3^{ème} du collège de la Sine ont confectionné et vendu des pâtisseries sur la Place du Grand Jardin et ont récolté 842,10 € !



Par ailleurs, les jeunes du Service Jeunesse se sont aussi mobilisés en partenariat avec l'association Goutte d'OM. Leur vente de crêpes et de ballons à sculpter a eu beaucoup de succès auprès des enfants.

Bravo à la jeune génération qui a tenu à s'impliquer et démontre qu'elle sait se mobiliser et donner de son temps pour les causes qui lui tiennent à cœur !



Forte affluence au Forum des Métiers 2021



EN BREF...

Mobilisation pour que la Maison de Retraite de la Conque reste publique

En 2021, l'Institut de France a informé la Ville de son intention de vendre sa propriété du Domaine de la Conque abritant la Maison de Retraite La Vençoise (ex ONAC). Afin que ce splendide site d'environ un hectare en plein cœur de la ville et sa Maison de Retraite n'échappent pas au secteur public, Régis Lebigre, le Maire de Vence (également Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD), s'est mobilisé et a récemment tenu une réunion d'information avec les personnels de la Maison de Retraite pour les tenir informés de ses démarches qui trouvent un aboutissement positif.

En effet, grâce à l'implication de Charles-Ange Ginesy, Président du Département des Alpes Maritimes, le Domaine de la Conque sera racheté par le Département. Concernant sa gestion, le personnel, les résidents et leurs familles peuvent donc être rassurés. Aucun changement n'interviendra quant à son statut actuel. Aucun bouleversement non plus pour l'ARS qui continuera de subventionner l'établissement comme par le passé.

A terme, le Département prévoit d'engager les travaux de rénovation du bâtiment devenus nécessaires et envisage de créer une résidence pour les seniors autonomes afin d'offrir un parcours complet de santé et d'accompagnement aux personnes âgées.



Jean-Marie Rami fait chevalier de l'Ordre National du Mérite

Jean-Marie Rami est bien plus qu'une figure vençoise. Il est celui qui met la tradition en Pièces. Celui qui mitonne la satire à la mode provençale. Sous sa plume, le théâtre en langue occitane fait à Vence une majorité d'enthousiastes.

Des mains du Président du Département des Alpes-Maritimes Charles-Ange Ginesy et en présence du Maire de Vence Régis Lebigre, Jean-Marie Rami a reçu une belle distinction honorifique : l'Ordre National du Mérite.

«C'est qu'au volant de son taxi, il en a écrit des scènes, il en a imaginé des histoires, empruntées à la vie quotidienne et à l'actualité» a souligné le Maire de Vence. «Derrière le pare-brise où se déroulait la scène de la vie, il a toujours su cueillir à point l'inspiration». Il était temps de mettre à l'honneur son travail et de distinguer Jean-Marie Rami comme il le mérite.

SEM de Vence : un acteur incontournable du stationnement et du logement

La SEM de Vence a un nouveau directeur en la personne de **Philippe Cardon**, qui a pris ses fonctions début décembre à la tête de la Société d'Economie Mixte, dont le nom est bien connu par les Vençois, mais les compétences peut-être un peu moins.



La SEM de Vence, qui compte une quinzaine d'employés, est une société anonyme (SA) intimement liée à la Ville puisque cette dernière possède 79% de son capital. Depuis 30 ans, la SEM est tout d'abord un outil incontournable de la construction et de la gestion des parkings, mais

son rôle est bien plus large puisqu'elle intervient également dans le domaine du logement social.

QUELLES SONT SES COMPÉTENCES ?

- 1. Le stationnement : la SEM gère les parkings publics vençois :**
 - le parking Marie-Antoinette (153 places en surface),
 - le parking Toreille (202 places sur 5 niveaux)
 - le parking du Grand Jardin (264 places souterraines sur 4 niveaux).

Parmi les dossiers en cours dans ce domaine, il est prévu que la SEM rachète et gère le futur parking public Chagall qui comptera 112 places construites en souterrain avenue Rhin et Danube dans le cadre du projet immobilier du même nom.

PARKINGS DE LA SEM TARIFS ET ABBONNEMENTS

Pour l'accès aux parkings du Grand Jardin, Toreille et Marie-Antoinette, la SEM propose :
- un tarif normal
- un tarif réduit (d'environ 30%) avec la Carte à Décompte qui permet en outre de bénéficier d'une franchise d'1 heure sur les parkings Toreille et du Grand Jardin.

Différents abonnements existent par ailleurs, notamment pour les habitants du centre-ville, ce, en plus du forfait nuit à 2 € :

ABBONNEMENT - PARKING DU GRAND JARDIN
- Mensuel 24h/24 - 7j/7 : 80 €
- Mensuel nuit (18h-9h) sauf WE et JF* : 15 €

ABBONNEMENT - PARKING TOREILLE
- Mensuel 24h/24 - 7j/7 : 65 €
- Mensuel nuit résidents (18h-9h) avec WE et JF* : 30€
- Mensuel nuit (18h-9h) hors WE et JF* : 15 €

ABBONNEMENT - PARKING MARIE-ANTOINETTE
- Mensuel nuit (18h-9h) sauf WE et JF* : 10 € sachant que le stationnement y est gratuit de 18h à minuit.

Par ailleurs, la SEM gère pour le compte de la Ville, le stationnement sur les parkings dits "à enclos" qui font l'objet d'une tarification spécifique : la Rousse, la Piscine et l'Alhambra, soit 282 places.

* Week-end et Jours Fériés

2. La SEM contrôle les accès à la cité historique

En matière de circulation sur les secteurs spécifiques, elle gère également le contrôle d'accès 24h/24 à la cité historique de Vence (bornes amovibles), mais aussi l'accès au village de Saint Paul de Vence depuis la loge du parking du Grand Jardin.

3. Le logement social : elle rénove le bâti ancien pour créer du logement social

Autre part importante de son activité : la rénovation à visée sociale. Interrompues sous le mandat précédent, ces opérations sont aujourd'hui relancées sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale qui voit en la SEM un acteur précieux pour :

- lutter contre l'habitat indigne,
- diminuer le nombre de logements vacants,
- aider les populations fragiles à se loger,
- accroître le nombre de logements sociaux issus de la rénovation par rapport à ceux issus de la construction,
- valoriser le bâti ancien du centre-ville de Vence,
- et protéger l'environnement et le pouvoir d'achat des habitants en améliorant l'isolation thermique des bâtiments du centre ancien.



Résidence Stéphane, une opération de réhabilitation réalisée par la SEM.

En ce début d'année 2022, les nouveaux objectifs de la SEM portés par son Président, Pierre Gortina, sont de rénover entre 10 et 15 logements en centre ancien de Vence par an.

Les biens en mauvais état qui sont identifiés, notamment à l'occasion de mises en vente, peuvent être acquis par la SEM pour lutter contre leur location en l'état qui entretient le mal-logement. Elle y effectue des travaux de rénovation, de mise aux normes et de réhabilitation énergétique, puis confie leur gestion locative à une association à vocation sociale.

4. Une prestation de conseil : La SEM intervient dans l'accompagnement des démarches en matière d'économie d'énergie et de lutte contre l'habitat indigne

Dans le même registre, la Société d'Economie Mixte agit en tant que conseil dans de nombreux domaines liés à l'amélioration de l'habitat, en particulier dans les procédures engagées par des locataires dont le logement est insalubre, afin de les aider dans leurs démarches pour obtenir la réalisation de travaux de la part de leur propriétaire.



En octobre dernier, visite de la résidence Saint Jacques réhabilitée par la SEM

Entretien, aménager sécuriser...

LE PARC DE LA CONQUE POURSUIT SA MUE

A l'automne dernier, les travaux ont repris au Parc de la Conque avec l'objectif d'installer de nouveaux locaux pour l'association Vence Pétanque. Après la livraison spectaculaire de trois modules préfabriqués, un nouveau bâtiment a été composé avant d'être aménagé à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur avec la pose d'un habillage en bois esthétique. Cette année, les terrains de pétanque seront rénovés, avec un nouvel éclairage, plus économique pour le plus grand bonheur des membres de l'association «Vence Pétanque». Une clôture sera posée pour mieux délimiter le clos bouliste.

L'ancien local vétuste sera par ailleurs démolé et la Ville prévoit d'installer à sa place des agrès de fitness et de musculation destinés aux sportifs qui fréquentent le



parc. Les équipements de loisirs seront ainsi développés aux portes du centre-ville, et adaptés à toutes et tous, pour tous les âges.

RÉFECTION DE VOIRIE ET PROLONGEMENT DES CHEMINEMENTS PIÉTONS

En matière de voirie, plusieurs chantiers ont été menés en fin d'année par la Métropole afin d'accroître le confort routier et la sécurité sur la commune.



Rénovation trottoirs et chaussée, avenue Colonel Meyère

Avenue Colonel Meyère au niveau de la Médiathèque : l'espace public a été entièrement rénové et redessiné en deux temps. Lors d'une première intervention, un large trottoir a été créé de part et d'autre de la voie, la chaussée a été redessinée à l'approche de l'école pour supprimer la ligne droite propice aux excès de vitesse et un parvis planté a été créé devant la Médiathèque. Dans un second temps, la voirie vieillissante a été revêtue d'un nouveau tapis d'enrobé.

Un peu plus loin, les marquages au sol du parking Bouvier ont été refaits par la Ville permettant la création de 3 places supplémentaires.

D'autres réfections de chaussée ont également été réalisées, en particulier :

- Avenue Emile Hugues au niveau du rond-point des Cayrons
- Route de Cagnes, après l'intersection avec le chemin de Vosgelade.



Rénovation de chaussée, avenue Emile Hugues

RAMASSAGE DES DÉCHETS



De jolis caches-conteneurs ont été installés par la Ville et masquent désormais les bacs à ordures ménagères sur la Place Antony Mars, Avenue Marcellin Maurel et sur le Boulevard Paul André.

L'optimisation de la collecte des déchets en centre-ville et la lutte contre les incivilités se poursuivent au fil des semaines. De nouvelles adaptations ont été opérées en fin d'année, avec l'installation de 9 bacs d'ordures ménagères supplémentaires. Ces conteneurs de 660 litres chacun sont venus compléter le dispositif à proximité de la Cité Historique sur le Boulevard Paul André, la Place Antony Mars et l'Avenue Marcellin Maurel.

Rappelons que la Métropole Nice Côte d'Azur effectue 13 collectes de déchets par semaine en centre-ville de Vence afin de répondre aux besoins des habitants. Il est important que chacun participe au bien-vivre ensemble et à la préservation de notre cadre de vie en se souciant de l'évacuation de ses déchets.

Rappelons notamment qu'aucun dépôt au sol ne doit être effectué (les incivilités sont passibles d'amendes de 150 à 1500€) et que les encombrants doivent être apportés à la déchetterie ou être enlevés sur rendez-vous en appelant le 3906.

DE NOUVELLES BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



La Métropole Nice Côte d'Azur a mis en service 4 nouvelles bornes à charge accélérée pour les voitures électriques :
- 2 à l'entrée du parking de la piscine Jean Maret,
- 2 sur le parking de la Rousse.

Ces équipements délivrent 22 kWh pour un seul véhicule en charge, et 2 x 18 kWh pour 2 véhicules. La batterie de la dernière génération de Zoé (50 kW de capacité) peut par exemple ainsi être rechargée entièrement en environ 3 heures. Pour obtenir des informations sur le réseau de bornes situées sur le territoire de la Métropole ou l'accès au service, consultez le site : prisedenice.fr



EN BREF...

Urbanisme : Dématérialisation des démarches pour le dépôt des dossiers

Conformément à la loi ELAN, les services publics se modernisent afin de faciliter les démarches des citoyens.

Depuis le 1^{er} janvier, les Communes de plus de 3500 habitants doivent être en mesure de recevoir et d'instruire les dossiers d'urbanisme de façon dématérialisée.

La Ville de Vence a donc mis en place ce service qui permet aux demandeurs d'envoyer leur dossier d'urbanisme par internet.

A ce jour,
- les permis de construire,
- déclarations préalables,
- permis de démolir,
- permis d'aménager,
- demande d'autorisation d'enseignes
- déclarations d'intention d'aliéner (DIA),
peuvent être adressés à la Ville de façon dématérialisée, évitant ainsi les frais de copies et d'envois postaux.

La transmission des documents se fait par le lien suivant :
<https://sve.sictiam.fr/#/006157/connexion>

Les documents graphiques, notices et photographies indispensables à l'instruction des demandes peuvent être sous format JPEG, PDF et PNG. La Saisine par Voie Electronique (SVE) permet en outre au pétitionnaire de suivre l'avancement de son dossier au fur et à mesure de son instruction.

Ce mode de transmission n'est pas une obligation ; les Vençois qui le souhaitent peuvent continuer à déposer leurs dossiers sous format papier.

LE SERVICE DE L'URBANISME

Ce Service de la Ville localisé à Toreille est composé de 6 agents sous la responsabilité de la Directrice de l'Urbanisme. L'année dernière, le service a instruit les dossiers de :

- 470 Déclarations d'Intention d'Aliéner (ventes de biens immobiliers)
- 165 Déclarations Préalables
- 110 nouveaux Permis de Construire (nouvelles maisons, extensions etc...)
- 58 Permis de Construire modificatifs.

Le service de l'urbanisme est ouvert au public les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h au 04.93.58.41.21 ou par mail : courrier@ville-vence.fr.

Projet Chagall & constructions : la réalité par les faits

A l'heure où le chantier du programme immobilier Chagall s'apprête à débuter, nombre de fausses informations circulent en ville, distillées à dessein dans un but politique.

RAPPELONS DONC LES FAITS.

Le projet de réhabilitation de ce secteur a été initié en 1998 et depuis, 6 Maires et autant d'Adjoints à l'Urbanisme se sont penchés sur le dossier qui avait pour double vocation de répondre aux besoins criants de logements sociaux à Vence (sous la forte pression de l'Etat) tout en améliorant et en dynamisant l'entrée ouest de la commune.



En 2007, à la demande de la Commune, une convention a été signée entre la CANCA et l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR) avec une faisabilité établie à 300 logements sur 20 000 m² construits.

Entre 2009 et 2013, lors du premier mandat de Régis Lebigre, le nombre de logements et les surfaces à construire sont revus à la baisse (235 lgts et

16 500m²) et une étude de circulation est lancée. Il n'en sera malheureusement pas tenu compte.

Entre 2014 et 2020, la phase opérationnelle du projet est lancée avec la consultation des opérateurs, la définition du programme (227 logements), le positionnement des bâtiments, des circulations et stationnements. En ce domaine rien n'a par exemple été prévu pour la dépose minute des lycéens. Par ailleurs, le financement du parking public souterrain tel que prévu n'est pas crédible...

Après la délibération du 24 septembre 2018, validant définitivement le projet et retenant le groupe Eiffage, le Permis de Construire du programme est délivré le 26 juin 2020 par le Préfet, quelques semaines avant les élections municipales. Aucun recours n'a été engagé contre ce permis.

En 2020 et 2021, la nouvelle Municipalité négocie de pouvoir revoir l'esthétique des bâtiments, ce qui donnera lieu à un permis modificatif. Elle solutionne également la problématique du financement du parking public.

En ce début d'année, le chantier débute en sa partie nord ; les travaux sur la partie sud qui concernent l'actuel parking Chagall ne seront engagés qu'à l'issue de la première phase, c'est à dire d'ici 2 ans.

ET LES AUTRES CONSTRUCTIONS EN COURS À VENCE ?

En ce domaine, la désinformation va aussi bon train... 18 programmes immobiliers représentant plus de 700 logements sont actuellement en cours de

construction sur la commune, ou seront bientôt lancés. Leurs permis de construire ont TOUS été accordés avant juillet 2020, date des dernières élections municipales, (ce, sans aucune opposition de Monsieur Miran) :

- Les Jardins d'Anna 184 ch. des Fourches : 82 lgts
- Domaine de St-Paul 724 ch. Ste Elisabeth : 22 lgts
- Villa Cyrnos 639 route de Cagnes : 36 logements
- 480 Avenue Henri Giraud : 24 logements
- 326 Avenue Rhin & Danube : 21 logements
- 557 Avenue Rhin & Danube : 27 logements
- 438 Chemin de Ste Colombe : 40 logements
- 265 Chemin de Clairefontaine : 15 logements
- 456 Route de Cagnes : 35 logements
- 1981 Route de Cagnes : 41 logements
- 375 Boulevard Emmanuel Maurel : 18 logements
- 303 Chemin de La Gaudie : 38 logements
- 313 Chemin du Siège : 39 logements
- 23 Avenue de la Résistance : 16 logements
- Avenue Emile Hugues : 48 logements
- 284 Boulevard Jean Maurel inférieur : 8 lgts
- Quartier Chagall : 227 logements (2 PC)

DANS LES FAITS
aucun permis relatif à la construction de nouvel immeuble n'a été délivré à ce jour par la Municipalité de Régis Lebigre. Seuls des modificatifs de permis déjà accordés ont été délivrés au cours des 18 derniers mois.

PAROLE À L'OPPOSITION

GRUPE OBJECTIF VENCE

Chères Vençoises, chers Vençois, c'est avec une bienveillance particulière que je souhaite, à chacun d'entre vous, une très belle année 2022. Une année où la santé de tous restera la principale préoccupation devant l'incertitude de cette période de crise sanitaire qui semble s'éterniser. Une année nouvelle pour de nouveaux défis, et l'opportunité de laisser derrière nous certaines difficultés de 2021. Une année pour cultiver encore plus le bonheur, car si on sait profiter chaque jour des petites joies simples qui se présentent, alors la vie est plus belle.

Au niveau municipal, avec mon groupe, nous continuerons, plus que jamais, à être à votre service, fidèles à nos engagements, avec courage, audace et lucidité face aux projets parfois déraisonnables du Maire.

Les enjeux 2022 sont importants, avec notamment le démarrage des travaux du quartier Chagall pour une durée de 4 ans minimum. Une réalisation engagée dans sa phase opérationnelle par Monsieur Lebigre depuis 2010, sur laquelle nous serons extrêmement attentifs aux perturbations apportées dans un secteur déjà sous tensions sévères de circulation.

Nous veillerons également à ce que rien d'inutile ne soit envisagé pour plusieurs millions d'euros dans l'ancienne Mairie de la place Surian. Une concertation va être ouverte pour donner la parole aux Vençois. N'hésitez pas à vous faire entendre avec détermination, nous vous soutiendrons. Nous aurons aussi à débattre du projet de couverture de la piscine municipale. Projet sur lequel Monsieur Lebigre vous a menti, puisqu'il a fait campagne en jurant qu'il serait Métropolitain, alors qu'il est bien Venço-Vençois, payé par vous et moi. C'est une évidence, une piscine couverte manque à Vence, nous sommes d'accord sur ce point. Le souci majeur n'est pas l'investissement

nécessaire aux travaux, estimé à 6 millions d'euros ; il y aura des subventions, dont une participation (et pas une prise en charge totale) de la Métropole. En fait, tout le problème sera de se payer les coûts de fonctionnement annuels de la future piscine couverte.

Des coûts estimés à un million d'euros par an qui sclérosent les finances de la ville, la privant de toute marge de manœuvre pour améliorer d'autres services publics. A titre comparatif, la ville finance l'action sociale du CCAS à hauteur de 440 000 euros par an et la Caisse des Ecoles à hauteur de 470 000 euros. Là, c'est 1 000 000 euros par an pour la piscine seulement ! Sachez enfin que le Maire envisage l'ouverture de cette piscine couverte en fin de mandat, faisant en sorte que la première année d'exploitation, à un million d'euros, soit sur le mandat suivant. Bel exemple d'une politique irresponsable « d'après moi le déluge ».

Patrick SCALZO
Conseiller Municipal et Métropolitain

GRUPE UNIS POUR VENCE

Contrairement au magazine Vence et Vous dans lequel je ne peux répondre aux attaques du Maire ma page Facebook est ouverte à toutes les opinions qu'elles me soient ou pas favorables (en dehors bien sûr des faux profils créés pour faire la promotion du Maire et tenter de m'attaquer sur un plan personnel). Je donne donc rendez-vous à toutes celles et tous ceux qui voudraient connaître les positions de notre groupe sur <https://www.facebook.com/pat.miran>

Patrice MIRAN
Conseiller Municipal

RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Monsieur Scalzo,

Il est d'une incroyable malhonnêteté intellectuelle que les leaders des deux groupes d'opposition municipale se défontent de leurs responsabilités concernant le dossier Chagall et fassent mine aujourd'hui de se placer en vigies bien pensantes, alors qu'ils ont été les acteurs principaux de l'élaboration de ce projet lors du mandat précédent.

Vous savez comme nous que les volumes et le positionnement des bâtiments étaient déjà figés par le Permis de Construire accordé par le Préfet, lorsque notre équipe a pris ses fonctions. Nous n'avons pu de ce fait apporter de modifications majeures au programme immobilier et n'avons eu aucune latitude pour élargir ou redessiner les voiries et stationnements en surface tel que nous l'aurions souhaité pour limiter les problèmes de circulation.

En ce qui concerne la rénovation de l'ancien Hôtel de Ville, nous veillerons, comme nous le faisons quotidiennement concernant toutes les dépenses communales, à sopeser les moyens nécessaires pour redonner vie à ce bâtiment patrimonial qui mérite grandement d'être réhabilité. Avec un trait d'humour, vous nous permettez de penser que si le "curseur" de ce que vous estimez raisonnable est placé au même niveau que le luxueux chantier de rénovation de la Mairie engagé alors que vous étiez Adjoint aux Travaux, nous aurons quelques marges de manœuvre...

Concernant enfin la couverture de la piscine municipale, vous avez raison de dire que le projet ne sera pas métropolitain, mais il sera largement subventionné. L'attente suscitée par ce projet de piscine accessible toute l'année au bénéfice des Vençois de tout âge, justifie à notre avis largement que nous le maintenions et le menions à terme. Les études techniques, le lancement des marchés publics, puis le chantier en lui-même s'échelonnent à l'évidence sur plusieurs années pour une ouverture avant la fin de notre mandat comme nous nous y étions engagés. Si l'idée de gérer ce nouvel équipement public lors du prochain mandat vous semble insurmontable, nous vous suggérons de laisser à d'autres le soin de le faire...

Monsieur Miran,

Votre faculté à tenter d'inverser les situations, à fuir vos responsabilités d'ancien Adjoint au Maire de 2014 à 2020, à déformer la réalité à votre profit, nous laisse sans voix...

Vous pouvez parfaitement vous exprimer dans cette rubrique, mais refusez la contradiction. Vous préférez le dénigrement systématique sur les réseaux sociaux... soit...

A notre tour, nous invitons ceux qui seraient tentés de lire et de croire vos propos malveillants et souvent mensongers, à s'intéresser simplement et objectivement aux faits vérifiables, ce afin que le débat politique retrouve la dignité que vous lui faites perdre...

Un Noël festif pour réchauffer les cœurs

La magie de Noël était au rendez-vous en cette fin d'année à Vence !

Le centre-ville avait revêtu ses plus beaux habits grâce au travail créatif des agents des services techniques dont l'imagination redouble chaque année pour créer un décor enchanteur.

Un écrin de lumière et de poésie animé tout au long du mois de décembre par le service événementiel de la Ville et son programme varié.

Défilés costumés, spectacles pour enfants, patinoire, carrousel, promenades à poneys, petit train, projections de films, concerts, marché de Noël et feu d'artifice (heureusement programmé juste avant l'interdiction) ont réuni des milliers d'habitants et visiteurs au cœur de Vence, et insufflé dans la cité un esprit de Noël chaleureux.



La participation active des commerçants a, elle aussi, été marquée avec de superbes décorations de Noël dans les vitrines ; un challenge haut en couleurs qui a donné lieu au très suivi "Concours des Vitrines de Noël" ainsi qu'au "Jeu des 13 desserts provençaux" organisés par l'association "Les Vitrines de Vence" en partenariat avec le service "commerce" de la Ville.

N'oublions pas enfin, la belle exposition et les ateliers sur le thème des Pôles dont le retentissement médiatique a contribué à améliorer notre connaissance de ces sites en péril.



Très beau succès pour le premier Urban Trail de Vence

Le coup d'envoi du premier Urban Trail du Pays Vençois a été donné sous un soleil radieux le 19 décembre dernier. Ce rendez-vous organisé par le service des Sports de la Ville et l'association Tourrettes Esprit Trail a su séduire de nombreux coureurs puisqu'il a réuni plus de 210 participants.

Au départ du parking de la Rousse, les sportifs se sont élancés sur un parcours 50% urbain - 50% chemins naturels, notamment dans les bois de la Sine. Il n'aura fallu que 42:09 minutes au meilleur coureur pour effectuer le trajet s'achevant en pleine cité historique sur la place Clemenceau.

Femme avec un temps de 51:35 minutes.

Au delà des performances personnelles, l'Urban Trail a une nouvelle fois démontré le dynamisme vençois en matière de sport et a pu compter sur le soutien de ses sponsors, de ses partenaires et des bénévoles, tous mobilisés pour la réussite de cet événement très convivial.

Félicitations à Matthieu PARENT arrivé premier dans la catégorie Hommes et à Ingrid LOPERGOLO, première dans la catégorie



CULTURE

EXPOSITION SCENOCOSME «EMPATHIE»

JUSQU'AU 12 JUIN 2022

Œuvres immersives et démarche sensible
au Musée de Vence / Fondation E. Hugues

Après le cycle des années précédentes consacré au dessin contemporain, le Musée ouvre une nouvelle page, dans le prolongement de la Micro-Folie, dans un registre de création très innovant : les arts numériques, les créations interactives et immersives.

La nouvelle exposition présente un parcours d'œuvres de Scenocosme, un couple d'artistes qui réunit Grégory Lasserre et Anaïs met den Ancxt.

Artistes plasticiens, ils détournent diverses technologies pour inventer des œuvres d'art interactives : les installations existent et évoluent en réaction aux mouvements et déplacements des visiteurs.

En distillant la technologie numérique, Anaïs et Grégory en font ressortir des essences de rêve et de poésie. Ils en utilisent la partie vivante, sensible voire fragile. La spécificité de leur démarche est de travailler à une rencontre entre dimension technologique et éléments "naturels" : végétal, pierres, bois, plumes...

LA RENCONTRE DE DEUX ARTISTES AUX COMPÉTENCES MULTIPLES

Anaïs, née en 1981, est diplômée du DNSEP de l'école nationale supérieure des Beaux-arts de Lyon. Elle a réalisé un post-diplôme à l'école supérieure d'art et design de Saint-Étienne. Elle est aussi titulaire d'une licence d'anthropologie et a suivi



une formation en musique électroacoustique à l'école nationale de musique de Villeurbanne.

Grégory, né en 1976, est artiste plasticien / créateur numérique. Il est titulaire d'un Master en multimédia, ainsi que de plusieurs diplômes en ingénierie informatique et électronique. Il crée des œuvres interactives depuis 2002. Il a aussi collaboré à la création de spectacles multimédia avec plusieurs compagnies de théâtre.

GRATUIT POUR LES VENÇOIS

AGENDA

CET HIVER À VENGE

» **EXPOSITION FABRICE SCHLEBER**
jusqu'au 22 février - Vence Culture
A découvrir à la Galerie Bleue, Descente des Moulins. Du mardi au samedi de 13h à 18h.

» **54^{ÈME} TOUR INTERNATIONAL
CYCLISTE**
Passage à Vence - 19 février 2022.

» **CONCERT SYRINX**
Dimanche 27 février à 18h30
à la Cathédrale. Quatuor à cordes
Maïakovski.

» **23^{ÈME} COURSE "LA VENÇOISE"**
VTT - Dimanche 27 février.

» **REMISE DU LIVRE "ÉTOILES"**
Samedi 5 mars à 11h place du Grand
Jardin.

» **LOTO DE L'AS VENGE FOOTBALL**
Samedi 5 mars. A la Salle Falcoz.

» **VIDE GRENIER GOUTTE D'OM**
Dimanche 6 mars, Pl. Clemenceau.

» **CONCERT SYRINX**
Dimanche 13 mars à 18h30
à la Cathédrale.

» **PRINTEMPS DES POÈTES**
Du 24 au 27 mars.

SALON ECO-HABITAT 2022 LE POUVOIR D'AGIR

Les 19 et 20 mars au Gymnase
Dandrés

• **LES OUTILS, CONSEILS, AIDES
POUR RÉNOVER**

Aides nationales + actions locales = protéger l'avenir

• **FLAMBÉE DES PRIX : TOUTE
NOTRE ÉNERGIE POUR RÉDUIRE
LA FACTURE**

Le pouvoir d'agir pour économiser.

• **Arthur Keller, un penseur
d'alerte à nos côtés**

Le conférencier-enseignant intervient dans les grandes écoles Centrale Supélec, Ponts ParisTech, Mines ParisTech, Polytechnique.



Ses domaines d'expertise : les stratégies face aux risques systémiques, la résilience collective, la sécurité alimentaire, énergétique, civile, socio-économique, sanitaire des territoires...

» **HOMMAGE À ARNAUD BELTRAME**
Mercredi 23 mars à 11h à la Gendarmerie de Vence.

» **BROCANTE VENGE-OUAHIGOUYA**
Samedi 26 mars, Pl. du Grand Jardin.

» **COMPÉTITION CYCLISTE :
TOUR DU PAYS VENÇOIS**
Les 2 et 3 avril 2022.

» **JOURNÉE HAND IN CAP**
Samedi 9 avril, au Gymnase Candau.

» **VIDE-GRENIER "Soutien Espoir
Enfants du Monde"**
Dimanche 10 avril. Pl. Clemenceau.

» **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**
Dimanches 10 et 24 avril. Gymnase
Dandrés.

» **FÊTE DE PÂQUES**
Les 16, 17 et 18 avril 2022.

» **CONCERT SYRINX**
Dimanche 17 avril à 18h30
à la Cathédrale.

» **VENGE FÊTE SES CULTURES**
Samedi 30 avril de 9h à 15h Place
Clemenceau et passage Cahours.

Retrouvez également le programme mensuel des animations de la Médiathèque et tous les événements vençois sur vence.fr.

NUMÉROS UTILES

■ **PHARMACIES DE GARDE**
Week-ends et jours fériés
www.3237.fr

■ **MÉDECINS DE GARDE À VENGE**
09 69 32 33 10

■ **NUMÉROS SERVICE D'URGENCE
FRANCE - EUROPE : 112**

■ **POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32**

■ **DÉCHETTERIE DE VENGE : 04 93 58 66 37**
Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45. La déchetterie est fermée le dimanche et les jours fériés.
TEL. 04 93 58 66 37

TAXI

Les Taxis vençois sont à votre disposition
7 jours sur 7.

Pour les courses de minuit à 6h
réservation préalable.

Tel : 04 93 58 11 14

LES NOUVELLES DE L'ÉCONOMIE

LES CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

■ **LA CAVE DE VENGE – Epicerie Raffinée**
40 avenue Marcellin Maurel

■ **LE COIN DE LA PLACE (ex Matisse)**
4 place du Grand Jardin.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS

■ **AUORE HÉRAUX - COACH EN DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL**

Performances Énergétiques & Mentales
Mail : contact@auoreheraux.fr - Site : Auroreheraux.fr
Tél : 06 03 61 00 89

■ **MELY PHOTOGRAPHIE - Photographe Mariage /
Portrait / Reportage**

Studio : Le Vieux Mas - 5, Rue Clos de Laure
Tel : 06 16 34 25 39 - www.studiomely.com
Mail : photo@imagic2015.com

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les dimanches 10 et 24
avril 2022 se tiendront les
deux tours de l'élection
du Président de la République.



INSCRIPTION SUR LES LITES ÉLECTORALES

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de la Commune, vous avez jusqu'au **mercredi 2 mars 2022** pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en Mairie ou par courrier.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

LES PROCURATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les procurations ont évolué avec de nouvelles modalités.

Un électeur peut désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Cependant le mandataire doit toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

JOURNAL VENGE & VOUS
Directrice de la Publication : Annick Groetz
Directrice de la Communication : Corinne Korchia
Impression : Imprimerie Trulli - Vence
ISSN : 1168 4550 - Photos : Adobe - Rebecca Marshall

LA SAINT VALENTIN À VENGE

À l'occasion de la Saint Valentin, le 11 février dans la cité historique et le 12 février Place du Grand Jardin, deux journées romantiques vous attendront à Vence.



La Ville sera décorée, et des animations en couple sont au programme : photobooth, 2 marchés d'artisanat d'art pour les cadeaux, ateliers à faire à 2, ateliers cuisine en duo dans nos restaurants, initiation au flamenco en couple, déambulations de violonistes échassiers et en bulle...